



Ce bulletin est une synthèse des principales informations déjà diffusées sur les médias numériques (site internet, application mobile citoyenne, Facebook, Twitter, liste de distribution hebdomadaire par mail, panneaux lumineux).

Rappel : du changement dans la collecte des recyclables à partir du 4 avril !

Pour rappel, à compter du lundi 4 avril, trois actions d'amélioration dans la collecte des recyclables seront mises en œuvre.

Recycler plus de papiers et de cartons : les papiers et cartons (ouverts et dépliés) seront à déposer dans des bornes d'apport volontaires bleues répartis sur l'ensemble de la commune. Les gros cartons (déménagement, emballage gros électroménager, etc.) seront à amener à la déchetterie

Recycler plus d'emballages en plastique : tous les emballages plastiques sont à déposer dans le bac jaune avec les emballages métalliques et les briques alimentaires, inutile de rincer les emballages, il suffit de bien les vider, laissez les bouchons vissés, ils seront recyclés.

Collecter les déchets à une fréquence adaptée au nouveau dispositif : le bac jaune est à présenter à la collecte tous les 15 jours. La première collecte est prévue le mercredi 06 ou 13 avril selon votre secteur de résidence.

Elections & procurations !

En cette année d'élections, si vous ne pouvez être présent, pensez à donner procuration ! Il est désormais possible de donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune (il devra néanmoins voter dans votre bureau de vote le jour du scrutin).

N'oubliez pas d'aller voter les 10 et 24 avril pour les élections présidentielles. Le lieu de vote dépend de votre bureau de vote : à la Mairie, aux Écoles ou au Château.

Fermeture des services municipaux le 16 avril

Exceptionnellement, l'ensemble des services municipaux seront fermés le samedi 16 avril 2022. Réouverture le mardi 19 avril 2022 (le lundi 18 avril étant férié) aux horaires habituels.

Collecte de bien de première nécessité pour l'Ukraine – le bilan

Deux permanences de collecte pour des dons de première nécessité ont été tenues durant le week-end du 19 et 20 mars. Vous avez été très nombreux à amener produits logistiques, de secours médical et d'hygiène.

Environ 14m³ de biens ont été collectés et récupérés le lendemain par la Protection Civile, qui a centralisé au Marché d'Intérêt National de Toulouse cette collecte, avant que tout ne prenne la route à destination de l'Ukraine.

Cette belle action, menée conjointement par les communes de Saubens et Roquettes, a été un véritable succès et nous tenions à vous adresser un énorme remerciement pour votre élan de générosité. Nous adressons aussi un remerciement aux bénévoles qui se sont spontanément présentés pour aider, comme cette pharmacienne venue aider au tri des médicaments (permettant de les regrouper par usage), ou ce charmant couple biélorusse venu prêter main forte en traduisant le contenu des cartons et les usages de médicaments sur les boîtes en russe, afin d'en faciliter la logistique une fois à destination.

Permanence des conseillers départementaux

Un conseiller départemental du canton de Portet-sur-Garonne tiendra une permanence à la mairie de Roquettes le vendredi 8 avril. Il est conseillé de prendre rendez-vous avec lui par mail (annie.vieu@elus.cd31.fr ou thierry.suaud@elus.cd31.fr) ou par téléphone au 05 34 33 14 23 ou 05 34 33 14 24.

Inauguration des jardins partagés

Dimanche 3 avril se tiendra la cérémonie de clôture de Festiv'Roquettes et l'inauguration des jardins partagés sur l'esplanade de verdure, avec plantation d'un arbre, suivi d'un apéritif offert par la municipalité. Tous les Roquettois sont invités.

Permanences

Elu de permanence (pour les urgences en dehors des horaires d'ouverture de la mairie) : 06 37 99 75 58

Service urbanisme : en Mairie, lundis 14h-18h, jeudis 9h-12h et 14h-18h, vendredis de 9h-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.53.

CCAS : en Mairie, lundis 14h-18h, mercredis 9h-12h et 14h-18h, jeudis 9h-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.52 ou 05.61.72.84.80.

Médiathèque fermée le matin du 2 avril

La médiathèque sera exceptionnellement fermée le samedi 2 avril au matin et ouvrira ses portes à 14h00.

Qu'est-ce que l'entente Articule ?

L'entente « Articule » réunit les communes d'Éaunes, Labarthe-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze et Pins-Justaret et Roquettes. Les cinq communes partagent la même vision du développement culturel et souhaitent mutualiser leurs efforts afin d'harmoniser la programmation culturelle du bassin de vie. Elle s'engage à mener des projets d'actions mutualisées et harmonisées en s'appuyant sur les médiathèques, les structures culturelles, les services de communication... L'objectif est de réduire les inégalités en matière d'accès à la culture, d'attirer l'attention des familles sur l'importance de la lecture et de renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire commun. Les élus s'accordent sur un même objectif : « *Il s'agit de rapprocher les habitants des activités artistiques et de les encourager à se déplacer sur les communes les plus proches* ». Cette année l'entente a travaillé sur le thème de la BD pour vous offrir l'édition 2022 : Articule en Bulles.

[Entente Articule] La BD en fête avec Articule en Bulles

Vous pouvez, depuis le 2 mars et jusqu'au 6 avril, venir découvrir l'exposition "Les secrets de la BD" à la médiathèque. Cette exposition prêtée par la médiathèque départementale dans le cadre de l'entente Articule qui réunit les communes d'Éaunes, Labarthe-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze, Pins-Justaret et Roquettes autour du thème de la BD pour 2022. Dans ce cadre, une rencontre scolaire avec Raphaël Drommelschlager, auteur de BD, se tiendra le jeudi 7 avril. De même, un concours de BD pour les 8-18 ans est organisé du 2 avril au 25 mai. Vous retrouverez bientôt toute la programmation sur le site internet de la commune.

[On sort ce soir] Théâtre - Na'Ni et puis un jour tu vis

Le vendredi 8 avril, 20h30 à l'Espace Jean Ferrat se tiendra une représentation de la pièce *Na'Ni et puis un jour tu vis*, spectacle théâtral tout public, dès 7 ans. « *Sur scène, une femme seule et une galerie de personnages qu'elle convoque pour dessiner son histoire sous nos yeux. Le théâtre, la danse et la musique tissent un chemin rêvé, vécu et imaginé.* ». Tarif: 5€ (à régler sur place) - Inscriptions : accueil mairie ou site internet de la commune.

Inscriptions à l'école rentrée 2022/2023

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2022/2023 sont ouvertes. Pour accéder au dossier et à la procédure à suivre, merci d'aller sur la page <https://www.roquettes.fr/enfance/>.

Commémoration des accords d'Évian

Roquettes a commémoré le 19 mars les accords d'Évian du 18 mars 1962, rendant hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cette commémoration a été menée Albert Schaegeis, président de la FNACA, que nous remercions chaleureusement, et par Michel Capdecemme, Maire de Roquettes.

[Rappel] Des difficultés dans l'usage du numérique ?

Un nouveau service gratuit est à disposition des citoyens pour qui le numérique est une difficulté, alors qu'il est désormais indispensable dans le quotidien. Jennifer de Latour, conseillère numérique, accueille les Roquettois les lundis et mercredis. Le principal rôle d'un conseiller numérique est de réduire la fracture numérique à des actions d'accompagnement auprès de tous types de publics au travers d'ateliers de groupes, de présentations et de formations individuelles. L'enjeu est de faire en sorte que chacun en ait un usage conscient, maîtrisé, et autonome, en utilisant une pédagogie adaptée à chaque situation. *Pour bénéficier du service, merci de contacter l'accueil de la Mairie (sur place ou au 05.61.72.84.80).*

Agenda des évènements

Jusqu'au 06/04 : expo "Les secrets de la BD" et évènements dans le cadre de l'Entente Articule - Médiathèque
Vendredi 01/04, 20h30 : Festiv'Roquettes, concert du Muret Big Band (rétrospective des 30 ans) – Espace Jean Ferrat
Dimanche 03/04, 11h30 : clôture de Festiv'Roquettes et inauguration des jardins partagés – esplanade de verdure.
Vendredi 08/04, 20h30 : On Sort ce Soir, Théâtre « Na'Ni et puis un jour tu vis » - Espace Jean Ferrat
Samedi 16/04, 10h30 : Lire et Faire Lire spécial Pâques - Médiathèque
Les mercredis, 16h00-19h00 : Marché du Mercredi - parking des écoles

Collecte des déchets

Déchets verts : mercredi 6 et 20 avril, 4 mai - Encombrants : mercredi 11 mai.